

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : manon-st-louis-cssphares-gouv-qc-ca
<https://www.cadre21.org/membres/manon-st-louis-cssphares-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2025-02-24 19:06:01

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention proactive, sécurisante et éducative qui protège les élèves tout en favorisant une approche préventive et bienveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela me donnera une meilleure capacité à intervenir rapidement et efficacement. Cela m'offre aussi une approche plus préventive et éducative

Par le fait même je serai capable d'un meilleur accompagnement des élèves concernés.

Je saurais comment aborder le sujet avec les parents, en les informant sans dramatiser.

Je vais aussi contribuer à changer la culture scolaire pour qu'elle soit plus axée sur la prévention et le respect en ligne.

Cette formation va m'aider à mieux comprendre, prévenir et gérer les situations liées au sextage. Je serai plus outillée, proactive et confiante dans mes interventions, ce qui aura un impact positif sur le climat scolaire et la sécurité numérique des élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque de mon intervention auprès des élèves dans une situation liée au partage d'images intimes sans consentement, voici les éléments auxquels je devrai porter une attention. Accueillir l'élève avec empathie et sans jugement.

Éviter de le/la culpabiliser, l'élève doit se sentir en sécurité. Je dois être capable de reconnaître ses émotions : Honte, peur, stress... Valider ses ressentis pour assurer une confiance. Offrir un espace confidentiel et rassurant.

Je devrai faire de l'écoute active pour comprendre la situation.

Je devrai le/la laisser s'exprimer sans interrompre ou minimiser ce qu'il vit.

Je vais également poser des questions ouvertes pour comprendre le contexte sans l'amener à revivre un traumatisme.

Je vais devoir distinguer s'il s'agit d'une erreur, d'une pression sociale ou d'une situation de coercition (ex. chantage, intimidation).

Plutôt que de chercher un coupable, encourager une prise de conscience.

En fait, lors de l'intervention mon objectif principal est d'aider l'élève à se sentir en sécurité, compris et soutenu. Je devrai agir avec empathie, discrétion et efficacité, en adoptant une approche à la fois préventive et réparatrice pour limiter l'impact négatif de la situation.